

# MONT Dore

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE



## Dossier

La Caisse des écoles :  
un partenaire de l'éducation

## ZOOM SUR...

Les campagnes de stérilisation  
menées avec la Spanc

## PORTRAIT

François Vuviet,  
l'ami des anciens combattants



# ÉDITO

Chères Mondorienne, Chers Mondoriens,  
Chaque année, plus de 1 800 repas sont servis quotidiennement à vos enfants demi-pensionnaires des établissements publics de la commune. Ce service de repas est assuré par La Casserolette avec l'aide essentielle des agents d'office de la Caisse des écoles. Mais ces agents ont bien d'autres missions tout aussi essentielles ! Chaque année, ces femmes – principalement – sont formées pour accueillir dans de bonnes conditions les écoliers, les encadrer et surtout les accompagner tout au long de la journée.

Ce travail de fond permet à la Ville du Mont-Dore de vous fournir un personnel performant et qualifié au service des écoliers. Au service de leur bien-être mais aussi au service de leur apprentissage scolaire. Et cela porte ses fruits ! Cette année, environ 200 demi-pensionnaires supplémentaires ont intégré le service de cantine du Mont-Dore, pour un total de 2 000 repas servis par jour.

À quelques semaines de la fin de l'année scolaire, j'ai donc souhaité mettre en avant ces agents, maillons essentiels de notre politique éducative. J'espère qu'à travers les quelques lignes de ce magazine, vous découvrirez l'ampleur de leur travail pour vos enfants et l'amour qu'ils portent à leur métier.



**Eddie Lecourieux**  
Maire de la Ville  
du Mont-Dore

## Sommaire

### 4. EN IMAGES

- Ça s'est passé sur la commune...

### 6. ACTUALITÉS

- Les dernières infos de la commune

### 7. CULTURE ET ANIMATIONS

- Festivités de Noël : un mois enchanteur !

### 8. DOSSIER

- La Caisse des écoles : un partenaire de l'éducation

### 14. ZOOM SUR...

- Les campagnes de stérilisation menées avec la Spanc

### 16. UN QUARTIER, UNE HISTOIRE

- Le Grand Sud : Port-Boisé (1<sup>re</sup> partie)



### 18. ÉCONOMIE

- Soutien scolaire : un pas vers l'épanouissement et la réussite

### 19. PORTRAIT

- François Vuviet, l'ami des anciens combattants

### 20. AGENDA

- Tous les rendez-vous dans votre commune

### 22. INFOS PRATIQUES

### 23. EXPRESSION



**6 | actus**  
LES DERNIÈRES INFOS  
DE LA COMMUNE

**MONDore**

également disponible sur : [www.mont-dore.nc](http://www.mont-dore.nc)



# actualités

## Les animaux à l'honneur en décembre

Amis des bêtes, la commune vous donne rendez-vous le samedi 9 décembre au centre culturel du Mont-Dore pour la 2<sup>e</sup> édition de la Fête des animaux ! Ce rassemblement familial mettra à l'honneur nos amis à quatre pattes sur la thématique du bien-être animal. Au programme : actions de sensibilisation, démonstrations - obéissance, agility, dog dancing -, défilé de chiens de race, atelier d'éducation canine... Cette manifestation sera l'occasion d'inaugurer le caniparc municipal ouvert en mars dernier.

Retrouvez le programme complet deux semaines avant l'événement sur la page Facebook de la Ville.



## Des fêtes de fin d'année gourmandes et numériques

À l'occasion des festivités de Noël, la commune vous a concocté de nouvelles animations ! Du 9 au 23 décembre, la Tablee de Noël sera installée sur la place des Accords, de 16 h à 22 h. Cet espace de restauration de type « food court » permettra aux familles de partager de bons moments tout en profitant des illuminations. Des déambulations artistiques seront également proposées certains soirs et un grand jeu de piste numérique sera organisé dans le périmètre de l'hôtel de ville et de la place des Accords.

Parmi les festivités incontournables, le lancement des illuminations le 1<sup>er</sup> décembre sur la place des Accords. Sans oublier le concours de lettres au père Noël qui se tiendra tout le mois de décembre, avant la remise des récompenses lors de la soirée de Noël, le 24.

Retrouvez le programme complet des animations de Noël en page 7.



## Collecte et broyage des déchets végétaux

En 2024, les premiers ramassages des déchets végétaux se tiendront dans les quartiers du Vallon-Dore et du Mont-Dore Sud. Les dépôts pour le service de broyage devront être réalisés le week-end du 5 au 7 janvier (Vallon-Dore) et le week-end du 12 au 14 janvier (Mont-Dore Sud).

En février, les dépôts pour le service de collecte concerneront les quartiers de Yahoué, La Conception et ceux de Pont-des-Français (du 2 au 4), puis Robinson (du 9 au 11), Plum, Mouirange et Saint-Louis (du 16 au 18.) Les dépôts pour le service de broyage concerneront Boulari (du 2 au 4), Saint-Michel (du 9 au 11) et La Coulée (du 16 au 18).



## Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 30 décembre 2023 pour vous inscrire ou pour vérifier votre inscription sur les listes électorales de votre commune.

Renseignez-vous auprès du service de l'état civil et des élections au 43 70 00.

## Nouveaux horaires au centre culturel

Les visiteurs et usagers du centre culturel sont désormais accueillis aux horaires suivants : les mardis de 16 h à 19 h, les mercredis de 13 h à 19 h, les samedis de 9 h à 12 h et une heure avant chaque spectacle lors de la saison culturelle.

## Une nouvelle borne de recharge électrique

Après l'hôtel de ville, c'est au tour du complexe culturel et sportif Victorin-Boewa de se doter d'une borne de recharge pour voiture électrique. Située sur le parking du centre culturel, elle est accessible du lundi au dimanche, de 7 h à 20 h. Attention, le câble de recharge n'est pas fourni. L'utilisateur devra utiliser le sien. Cette nouvelle borne a été installée par EEC-Engie dans le cadre d'une convention sur la transition énergétique et la promotion de l'électromobilité.



## Retour sur nos grands rendez-vous



### Fête du ukulélé

**Samedi 9 septembre**

Les amateurs de danses, de chants et de musiques aux rythmes du ukulélé étaient une nouvelle fois réunis dans les jardins du centre culturel. Sous une météo radieuse, les visiteurs ont profité d'un moment musical accompagné de plats salés et sucrés emblématiques de la Polynésie.



### Rencontre avec les jeunes du PIJ

**Mardi 19 septembre**

Eddie Lecourieux, Maire du Mont-Dore, a rencontré les jeunes du « Programme Insertion Jeunes » à la salle omnisports de Plum. Ce dispositif socio-éducatif permet aux jeunes de découvrir des activités culturelles et sportives et d'intégrer un chantier de remobilisation et de socialisation.



### Remise des diplômes « éco-mondorien »

**Vendredi 29 septembre**

Les élèves de l'école Saint-Joseph-de-Cluny ont reçu leur diplôme éco-mondorien des mains d'Olivier Berthelot, adjoint au Maire en charge de l'environnement. Ce diplôme vient valoriser le parcours environnemental de ces jeunes qui ont pris soin de la nature et de leur environnement.



### Thé dansant

**Samedi 30 septembre**

Organisé chaque année par le centre communal d'action sociale (CCAS) du Mont-Dore, le thé dansant permet aux personnes âgées de se retrouver et d'échanger lors d'un moment convivial et musical !



### Un nouveau véhicule pour la brigade cynophile

**Vendredi 6 octobre**

La police municipale a présenté au Maire et aux adjoints la nouvelle voiture de l'unité cynophile. Doté d'une cage de transport adaptée et sécurisée, ce véhicule flambant neuf permettra aux agents d'intervenir plus rapidement et dans de meilleures conditions.



### Match d'ouverture de la Coupe du monde de rugby

**Samedi 9 septembre**

Le marché municipal a vibré au rythme du rugby ! Durant les mois de septembre et d'octobre, les matchs programmés à 6 heures ont été retransmis en direct au marché municipal. Ambiance et émotions garanties pour les fans !



### 2<sup>e</sup> édition du tournoi inter-quartiers

**Vendredi 13 octobre**

Le stade Victorin-Boewa a accueilli la 2<sup>e</sup> édition du tournoi inter-quartiers. Plusieurs jeunes de quatre quartiers différents se sont « affrontés » autour d'activités sportives.

# Actualités

## Conseils municipaux

Les deux prochains conseils municipaux se tiendront les jeudis 2 novembre et 14 décembre en salle d'honneur de l'hôtel de ville. Les séances débutent à 17 heures et sont ouvertes au public.

## L'Espace de Travail Partagé

Situé au premier étage du marché municipal à Boulari, l'ETP du Mont-Dore vous accueille 7 j/7 et 24 h/24 dans un espace de 340 m<sup>2</sup>. Celui-ci propose des postes de travail avec une connexion haut débit, une salle de réunion avec un système multimédia haute technologie, des casiers et des boîtes aux lettres en location. Il met à votre disposition de nombreux services afin de travailler dans un cadre fonctionnel, accessible à moindre coût et confortable. *Renseignements et réservation sur [www.etp.mont-dore.nc](http://www.etp.mont-dore.nc)*



## Opération « Tranquillité vacances »

Vous partez en vacances et vous souhaitez que la police municipale veille sur votre maison ? Optez pour le service « Tranquillité vacances » ! Votre domicile fera partie des rondes des brigades durant votre absence. Vous pouvez également autoriser la police municipale à pénétrer dans votre propriété pour en faire le tour et s'assurer que tout va bien.

*Renseignements au 43 64 00.*

## Marina, assainissement, photovoltaïque : de nombreux chantiers en cours



**Début octobre, le Maire de la commune, Eddie Lecourieux, et l'adjointe en charge des travaux publics, Élisabeth Rivière, ont fait un point sur les chantiers en cours dans la commune.**

À commencer par la marina de Boulari gérée par la Sodemo : la capacité de ses ports à flot et à sec a été augmentée afin d'accueillir plus de bateaux. Coût de l'opération : 235 millions de francs. Les opérations d'installation de panneaux photovoltaïques et de climatiseurs sont également toujours en cours dans les écoles de la commune. L'école de La Rizière, à La Coulée, vient d'être équipée de douze climatiseurs. Les panneaux photovoltaïques permettront de produire l'électricité nécessaire à la consommation de l'établissement scolaire et le surplus sera revendu. Le coût total de l'installation des panneaux sur une quarantaine de bâtiments municipaux (écoles, infrastructures, etc.) s'élève à 185 millions de francs. Le coût des climatiseurs en 2023 se chiffre à 36 millions de francs pris en charge à 75 % par la province Sud. Au total, 150 classes seront équipées jusqu'en 2024. Enfin, le renforcement de l'adduction d'eau potable du col de Plum est en cours afin de redimensionner le réseau et le stockage de l'eau dans le secteur de Plum. L'opération concerne le remplacement du réservoir Lucky par deux cuves d'une capacité de 500 m<sup>3</sup> chacune, le renforcement de la distribution en eau potable du collège et du camp militaire à Plum, et la fourniture et la pose d'une conduite en PVC 315 sur une distance d'environ 4 200 ml. La fin des travaux est prévue en mai 2024. Coût de l'opération (études, fournitures et équipements, travaux, aléas et frais divers) : 190 millions de francs.

## Signature d'une convention avec la SIEM

Eddie Lecourieux, Maire du Mont-Dore, et Dominique Jung, président-directeur général de la GBNC et propriétaire de la SIEM Eaux du Mont-Dore NC, ont signé une convention de partenariat le 18 août, qui va permettre de promouvoir les actions mises en place pour la jeunesse et les Mondoriens. D'une durée de trois ans, cette convention permettra notamment à la Ville de bénéficier de dons de bouteilles d'eau du Mont-Dore lors d'événements tels que la Fête du ukulélé et Halloween, ou encore de rénover, grâce à l'appui financier de la SIEM Eaux du Mont-Dore NC, les vestiaires de la piscine municipale et la scène du centre culturel.



# Festivités de Noël : un mois enchanteur !

**Des nouveautés, de la magie et de la joie. Cette année encore, de nombreux rendez-vous attendent les Mondoriens pour célébrer la fête de Noël en toute convivialité. Clou des festivités, l'arrivée du père Noël, dimanche 24 décembre, sur la place des Accords.**



Dans la pure tradition des animations de Noël, la Ville du Mont-Dore a concocté un mois de décembre placé sous le signe de l'enfance, de la joie et de la gaieté. Des châteaux gonflables et des animations diverses seront proposés aux familles durant une partie du mois de décembre.

## Marché de Noël – Pacific Fair

De nombreux exposants sont attendus pour cette nouvelle édition du marché de Noël organisée par Pacific Fair. Artisanat, saveurs locales, jouets, confiseries... Un moment idéal pour dénicher vos cadeaux de Noël et participer aux diverses animations prévues pour les plus jeunes.

*Vendredi 1<sup>er</sup> décembre de 16 h à 21 h, samedi 2 décembre de 9 h à 21 h et dimanche 3 décembre de 9 h à 18 h, place des Accords, à Boulari.*

## Lancement des illuminations de Noël

Les illuminations de Noël seront lancées à l'occasion du marché de Noël. Venez profiter de ce moment en famille !

*Vendredi 1<sup>er</sup> décembre à partir de 19 h 15, place des Accords, à Boulari.*

## Concours de lettres

Tous à vos crayons et place à l'imagination ! Le concours de lettres au père Noël dès le 1<sup>er</sup> décembre. Les enfants pourront déposer leur lettre dans la boîte du père Noël installée comme chaque année sur le parking de l'Hôtel de ville, à Boulari. La remise des récompenses se fera lors de la soirée de Noël, le 24 décembre, par le père Noël en personne !

## « Jeu de piste de Noël »

Afin de donner une dimension numérique aux festivités de Noël, un jeu de piste sera proposé aux administrés. Il sera accessible

à partir d'un smartphone ou d'une tablette. Le principe ? Les participants devront répondre à plusieurs quiz et cumuler des points jusqu'au 24 décembre en vue de gagner un prix qui sera remis le soir de Noël.

*Du 1<sup>er</sup> au 24 décembre.*

## La tablée de Noël

C'est l'une des nouveautés de cette édition. Des tablées seront installées sous une grande tente, place des Accords. Cet espace de restauration de type « food court » sur le thème « cuisines du monde » permettra aux familles de passer de bons moments en toute convivialité tout en profitant des illuminations et des animations pour les enfants. Des déambulations artistiques et des spectacles sont également prévus les 9, 15, 16, 22 et 23 décembre pour perpétuer l'esprit de Noël.

*Du 9 au 23 décembre, de 16 h à 22 h.*

## Veillée de Noël

La soirée de Noël s'annonce riche en émotions. Au programme : la chorale Joyful Sound et le spectacle La mère Noël par la compagnie Les Kidams. Sans oublier l'arrivée du char du père Noël, la remise des clés de la ville au Maire qui fera son traditionnel discours avant la remise des récompenses aux auteurs des plus belles lettres envoyées au père Noël.

Des animations seront également proposées : châteaux gonflables, maquillage et tatouage éphémère, vidéo en 360°...

Et pour clore la soirée en beauté, ne ratez pas le tir du feu d'artifice aux alentours de 19 h 30.

*Dimanche 24 décembre, de 17 h à 20 h, sur la place des Accords.*

*De nombreuses animations sont encore en préparation, qui vous seront communiquées sur la page Facebook Ville du Mont-Dore. Restez connectés !*





**16** cantines



**112** agents d'office  
(cantinières)

dont **14** responsables  
de cantine

**2000**  
repas journaliers

Plus de **500** enfants  
accueillis en périscolaire



**56** agents d'office  
de maternelle formés  
en 2023-2024



et **32** animatrices  
périscolaires



**6** agents d'office formés au  
BAFA et 2 au BAFD en 2023



# LA CAISSE DES ÉCOLES : UN PARTENAIRE DE L'ÉDUCATION

**La Caisse des écoles a pour mission de favoriser l'accès des enfants à la cantine dans les écoles primaires publiques de la commune. Elle intervient également sur les plages périscolaires où il lui revient d'organiser les temps de cantine et de garderie animés par des agents d'office qui sont régulièrement formés, participant ainsi à l'épanouissement des enfants.**



**138** jours de cantine  
en 2023

**1** prestataire,  
La Casserolette (2023-2026)

La Ville du Mont-Dore a fait du bien-être et de la santé de ses écoliers l'une des priorités de sa politique éducative. Environ 2 000 repas sont servis chaque jour dans les seize écoles primaires publiques de la commune. Un service géré par la Caisse des écoles, établissement public communal créé sur décision du conseil municipal et doté d'un conseil d'administration.

Celle-ci porte deux missions majeures : favoriser l'accès des enfants à la cantine et accueillir les écoliers sur les temps périscolaires (cantine et garderie du matin et du soir) qui représentent un moment de socialisation. Des activités sont proposées pour développer l'apprentissage, la créativité, la responsabilité et l'autonomie de l'enfant.

## Un maillon essentiel

Les agents d'office sont un maillon essentiel de cette politique éducative déployée sur le terrain. Au Mont-Dore, ils ont la double casquette de cantinière et d'animatrice périscolaire. Placés sous la houlette des responsables de cantine, les agents d'office s'investissent au quotidien pour contribuer au bien-être des enfants.

La Caisse des écoles organise des formations aux règles d'hygiène corporelle et alimentaire, à l'encadrement et à l'animation pour favoriser la montée en compétence des personnels. « *La professionnalisation des agents est importante car les attentes des parents ne sont plus les mêmes aujourd'hui, les enfants non plus, la société évolue. Nous devons prendre ces facteurs en compte pour répondre à leurs attentes* », souligne Jérôme Frigéni, le directeur de la Caisse des écoles.

## LA CAISSE DES ÉCOLES : UN PARTENAIRE DE L'ÉDUCATION

# Des formations... et des animations

**Durant le temps du repas et des plages périscolaires, les enfants sont placés sous la surveillance et la responsabilité des personnels qui contribuent à leurs apprentissages.**

La Caisse des écoles (CDE) a la responsabilité d'assurer le service des repas dans les cantines des écoles maternelles et élémentaires publiques de la commune pour les enfants jusqu'au CM2 et d'en favoriser l'accès à tous. Elle a également en charge l'organisation des temps périscolaires (pause méridienne et garderie du matin et du soir) qui visent à créer un espace de détente et de bien-être, favorable à l'épanouissement des enfants et à leur apprentissage de la vie en collectivité. Afin de parvenir à ces objectifs, des actions sont menées sur le terrain qui se traduisent, notamment, par la professionnalisation des personnels à travers la mise en place de formations.

### La « pause méridienne »



La pause méridienne est un moment de détente et de convivialité. « Il s'agit d'assurer à l'enfant la prise d'un repas équilibré en lien avec ses besoins nutritionnels et un temps d'initiation à la vie collective dans le respect de son rythme pour faire du repas un moment agréable et éducatif », explique Jérôme Frigéni, responsable de la Caisse des écoles. Une formation de trois jours a été initiée en ce sens avec le concours de la Fédération des œuvres laïques. Elle s'adresse aux agents d'office et aux référents de cantine de maternelle, sur qui repose

l'animation, et doit leur permettre de gagner en compétence.

L'objectif est d'améliorer les conditions d'accueil lors du temps des repas en prenant en compte le rythme et les spécificités des enfants tout en les sensibilisant aux menus et en favorisant la découverte des aliments. Au total, 56 personnes sont concernées par cette formation déclinée en deux temps (2023-2024). D'ici la fin de l'année, les personnels de quatre cantines de maternelle devraient être formés. Il s'agit des groupes scolaires Jacques-Clavel, Hélène-Chaniel Yahoué et Boulari.

### Des animations périscolaires

En complément, des formations au BAFa et au BAFD, prises en charge par la caisse des écoles, ont été proposées aux agents d'office, sur la base du volontariat, afin de leur inculquer les bases de l'animation. Six personnes ont ainsi été formées au BAFa et deux au BAFD cette année. « L'idée est de leur permettre de mettre en œuvre des activités ludiques, artistiques, manuelles (...) adaptées au cadre de l'accueil périscolaire, c'est-à-dire sur des temps courts, et au rythme des enfants », relève Jérôme Frigéni.

### Formation à l'hygiène

La Caisse des écoles travaille actuellement sur la réalisation de fiches pédagogiques liées aux processus d'hygiène. Réalisées en interne, elles s'appuient sur une formation à l'hygiène dispensée il y a quelques années par l'Institut de la qualité. Le but étant de rappeler les règles d'hygiène au niveau du service mais aussi

les protocoles de nettoyage (locaux, vaisselles, surfaces...). « Depuis 2021, nous travaillons avec un laboratoire indépendant, Agro contrôle, qui effectue des prélèvements dans toutes les cantines durant l'année. Les tests réalisés portent sur les repas, les mains des agents au service, les surfaces de travail et les plateaux des enfants. Ils ont pour objet de vérifier que les protocoles sont respectés et, le cas échéant, de rectifier tout dysfonctionnement », souligne Jérôme Frigéni.

### La quinzaine des élus

Cette année, les élus de la Ville du Mont-Dore sont de retour sur les bancs de l'école, plus précisément sur ceux de la cantine ! Durant une quinzaine de jours, les présidents des conseils de quartier et les élus de la Ville partagent un repas avec les écoliers des établissements publics. En plus de goûter les repas et de vérifier la qualité des plats servis, cette action de proximité permet aux élus de conserver un lien avec les agents d'office, les référents et les chefs d'établissement et d'échanger avec les écoliers. Une douzaine de cantines a déjà été visitée.





## Mais aussi...

- Un intervenant de la Ville intervient sur le temps du midi et du soir trois fois par semaine (les mardis, les jeudis et les vendredis) dans six écoles - qui alternent à chaque période - et propose différentes activités (chorale, chant, illustration, dessin).
- Des équipements sportifs (ballons de foot, de basket, etc.) sont mis à la disposition des enfants pour leur permettre de se défouler, notamment sur le temps du midi, profitant ainsi des installations sportives dans les écoles.
- Des animations périscolaires (initiation aux échecs, au cirque, macramé) sont déclinées depuis deux ans au sein des quatre plus grosses cantines du primaire : groupe scolaire de Yahoué, école primaire Louis-Henri-Galinié, groupe scolaire de Boulari, école primaire de Saint-Michel.
- La CDE a lancé cette année un concours de dessins dans les garderies (maternelle et primaire) sur le thème de la nature. Les trois premières garderies se verront remettre des prix.

## Signature d'une convention avec Active

La Caisse des écoles a signé une convention avec l'association Active en juin 2023. Cette association a pour mission d'accompagner le public éloigné de l'emploi à travers l'insertion par le travail et de lutter contre les exclusions sociales. Ce partenariat répond à plusieurs objectifs :

- accompagner l'insertion d'administrés du Mont-Dore en permettant à trois régulateurs scolaires de la commune, c'est-à-dire les personnes chargées de faire traverser la route aux enfants devant les écoles, d'améliorer leur situation en leur donnant des heures de travail supplémentaires en cantine ;
- permettre à la Caisse des écoles de bénéficier de trois agents en renfort de la brigade volante dans les cantines pour animer et surveiller les enfants ;
- renforcer la cohésion du personnel qui travaille aux abords et à l'intérieur des écoles ainsi que les liens avec les enfants.

En test pour la première fois, ce dispositif doit faire l'objet d'un bilan en fin d'année. Il pourra être reconduit s'il s'avère concluant.



## Facturation en ligne

- Engagée dans un processus de modernisation, la Caisse des écoles proposera une facturation en ligne d'ici la fin de l'année. Il sera ainsi possible de consulter ses factures de cantine et de garderie et de les régler directement sur Internet. Ce nouveau service s'accompagnera de la mise en place d'un système de SMS pour rappeler les échéances aux familles et réduire les retards ou les oublis de règlement.



INTERVIEW

Valérie Bolo

8<sup>e</sup> adjointe en charge de l'enseignement  
et présidente de la caisse des écoles

Il est important de valoriser  
le travail des cantinières.

Quelle est la politique de la Ville en matière de cantine ?

*La politique de la Ville repose sur deux priorités. La première concerne la qualité des repas servis aux enfants car il s'agit, pour beaucoup, du seul repas équilibré dans la journée. Aussi, nous veillons à ce que le contenu des assiettes soit attractif tant au niveau du visuel que du goût et à ce que les quantités soient adaptées aux besoins de chacun, ce qui participe à limiter le gaspillage alimentaire. L'objectif, c'est que les enfants mangent mieux et qu'ils finissent leur assiette.*

Tous les enfants ne peuvent pas manger à la cantine. Quelles mesures pour tenter d'y remédier ?

*Avec les chefs d'établissement et les parents d'élèves, nous avons mis en place un système pour essayer de repérer les enfants qui, faute de moyens financiers, ne mangent pas à la cantine et se retrouvent pour certains avec leur gamelle devant l'école. Nous leur demandons d'être vigilants et de nous faire remonter l'information pour pouvoir orienter les familles vers le centre communal d'action sociale où une prise en charge peut leur être proposée. C'est toujours délicat car les familles se sentent stigmatisées, mais notre but est que tous les enfants puissent manger à la cantine.*

Justement, quelle est la politique concernant les tarifs ?

*La grande nouveauté de cette rentrée scolaire 2023, c'est qu'un seul prestataire, La Casserolette, assure désormais la livraison des repas. La Ville a fait le choix de privilégier la qualité des repas sans que les tarifs changent malgré une conjoncture difficile. Cependant, la qualité des repas a un coût et nous remercions la Ville qui verse à la Caisse des écoles une subvention d'équilibre annuelle. Cette année, nous avons lissé les tarifs pour éviter aux familles de grosses variations tarifaires d'un mois à l'autre et nous travaillons à la mise en place, en 2024, d'un tarif dégressif afin d'aider les parents ayant plusieurs enfants inscrits à la cantine.*

Quelle est l'autre priorité ?

*Il s'agit de la proximité avec nos agents d'office qui, à la différence des autres communes, ont la double casquette de cantinière et d'animatrice périscolaire. À la rentrée 2023, nous avons instauré la quinzaine des élus. L'idée est de passer dans toutes les écoles d'ici la fin de l'année afin d'aller à la rencontre des cantinières pour créer du lien et leur rappeler qu'elles sont des piliers au sein des cantines. Ce sont elles qui gèrent la distribution des repas et la bonne relation avec les enfants lors de ce moment qui doit être un temps de détente et de plaisir. Il est important de valoriser le travail des cantinières qui ont souvent l'impression d'être peu considérées.*



# Manger mieux pour gaspiller moins !

**Permettre aux enfants de manger sain et équilibré, de l'entrée au dessert, avec des produits locaux de qualité tout en évitant le gaspillage. C'est la ligne de conduite que s'est fixée la Caisse des écoles.**

Elle répond ainsi à la volonté de la Ville : faire du bien-être et de la santé de ses écoliers l'une des priorités de sa politique éducative. Dans cette optique, la rentrée 2023 a été marquée par un tournant. De trois fournisseurs, la Caisse des écoles est passée à un seul, La Casserolette, entreprise spécialisée dans le service de traiteur et la livraison de gamelles aux particuliers depuis 1989. Celle-ci intervient également dans la restauration collective depuis sept ans. « Nous travaillons avec ce prestataire qui assure la fourniture des repas dans toutes les cantines de maternelle de la commune depuis trois ans déjà et la qualité de ses plats fait sa renommée. L'aspect ainsi que le goût de type cuisine familiale plaisent beaucoup aux enfants », souligne Jérôme Frigéni.

## Réduction drastique des déchets

En favorisant la découverte et la variété des produits locaux, frais, labellisés, et en adaptant les quantités aux besoins et à l'âge des enfants, l'éducation au goût participe à la réduction du gaspillage alimentaire. « Grâce au travail de sensibilisation que nous menons auprès du personnel et des enfants de façon intense depuis 2019, les déchets ont été réduits de 30 à 40 % chez les primaires et de 50 % chez les maternelles. Nous avons des tables de pesée dans chacune de nos cantines, ce qui nous permet de quantifier le volume des déchets. Nos cantines sont toutes équipées d'un tableau où figurent, au quotidien,

les parts restantes. Une notation sous forme de smileys permet également de jauger ce que les enfants ont aimé ou pas, auquel cas nous voyons avec notre fournisseur pour apporter des modifications », précise Jérôme Frigéni. La commune, qui mène une chasse active au gaspillage depuis 2019, a été rejointe par la province Sud en 2022, laquelle a mis à la disposition des cantines des tables de tri.

À souligner que la province Sud a également octroyé à la commune une subvention en 2023 pour soutenir sa démarche de circuit court dans les repas scolaires. Ce projet vise « à lutter contre le gaspillage alimentaire et à promouvoir des circuits courts d'approvisionnement ainsi que des produits bio dans les repas fournis aux élèves de la commune ».

## L'appli pour connaître les menus de la semaine

L'application [cantine.nc](https://cantine.nc) permet d'améliorer la communication entre les parents et la restauration scolaire. Les familles ont ainsi accès à la composition des repas de leur enfant sur deux ou trois semaines, en toute transparence. Fait notable, les menus peuvent être amenés à évoluer en fonction des retours des enfants.

# ZOOM SUR

## Les campagnes de stérilisation menées avec la Spanc

**Afin de réguler le nombre d'animaux en divagation, source de nombreuses nuisances, la Ville a initié des campagnes d'identification et de stérilisation en partenariat avec la Société protectrice des animaux de Nouvelle-Calédonie.**



Depuis 2019, la Ville s'est engagée en faveur du bien-être animal en se mobilisant sur deux volets : l'identification (puçage) et la stérilisation des animaux domestiques ainsi que la lutte contre la maltraitance animale. Une croisade qu'elle mène avec les associations œuvrant sur la commune. « Réguler la population d'animaux permet de limiter leur divagation, la maltraitance, les abandons, donc le nombre d'euthanasies. C'est aussi une façon de responsabiliser les propriétaires et de faciliter les démarches pour retrouver un animal fugueur, perdu ou volé », rappelle Élodie Ferrali, 10<sup>e</sup> adjointe en charge de la jeunesse, de la prévention, de l'insertion et de la cause animale.

### Une amélioration significative mais...

Afin de réguler la surpopulation d'animaux en divagation, source d'accidents sur la voie publique, de nuisances sonores qui peuvent amener à des conflits de voisinage, de problèmes sanitaires et de situations de maltraitance, la Ville a lancé des campagnes d'identification et de stérilisation avec la Spanc. Une subvention de 500 000 francs est ainsi allouée chaque année à l'association depuis 2019. Entre 33 et 35 chiennes sont stérilisées par an. Les premiers résultats sont positifs. Mais le chemin est encore long avant d'atteindre l'équilibre. « On note une amélioration significative. On voit qu'il y a moins de phénomènes de meutes dans

les quartiers. Aujourd'hui, les nuisances sont moins évoquées lors des conseils de quartier. Cependant, lorsqu'on écoute les associations, on se rend bien compte que c'est une goutte d'eau. Il faudrait stériliser à plus grande échelle pour obtenir de meilleurs résultats. Cela passe aussi par un changement des mentalités et du rapport qu'ont les propriétaires avec leurs animaux », souligne Élodie Ferrali.

### À la demande des particuliers

Après une première campagne menée dans plusieurs quartiers pilotes pour mesurer son impact, le mode opératoire a été ajusté. « Les campagnes s'adressent toujours aux particuliers à faible niveau de revenus. Cependant, la Spanc n'ayant plus assez de bénévoles sur le terrain, c'est désormais aux propriétaires de prendre contact avec l'association. Celle-ci va vérifier leurs conditions de ressources et les mettre en relation avec un vétérinaire. Elle va établir un suivi de l'animal en s'assurant que tout s'est bien déroulé. Elle va également rappeler au propriétaire que son animal doit être traité contre les puces et les tiques avant d'arriver chez le vétérinaire », relève l'élue.

D'autres associations de protection animale, avec le concours des vétérinaires, œuvrent en faveur de la stérilisation sur la commune. Le gouvernement leur attribue des subventions en ce sens. La population peut

## Ce que dit la réglementation

La Ville a pris un arrêté concernant les nuisances sonores dues aux animaux. De jour comme de nuit, il est interdit :

- de laisser un chien dans un enclos sans que son gardien puisse à tout moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés ;
- de tenir enfermé à l'intérieur d'un appartement ou dans une maison d'habitation un chien dont le comportement trouble le voisinage ;
- d'introduire dans tous les lieux publics où ils sont tolérés des chiens dont les aboiements sont susceptibles de troubler le repos ou la détente des personnes.

Les contrevenants sont passibles d'une amende. Toute infraction peut également entraîner l'enlèvement du chien considéré comme dangereux à son propriétaire.

faire appel à la Spanc ou aux autres associations pour être accompagnée dans la prise en charge d'un animal. Il est également important de rappeler que les Mondoriens doivent signaler un animal maltraité à la police ou à la gendarmerie.

## La prévention avant les sanctions

L'approche du Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa, en charge de la fourrière, a également évolué. Fini le temps du ramassage systématique des animaux sur la voie publique. Depuis deux ans, l'heure est plutôt à la prévention. « Lorsque le propriétaire est retrouvé, il lui est rappelé en quoi il est important que l'animal soit chez lui, pour sa propre sécurité et celle des concitoyens. En cas de récidive, le propriétaire est verbalisé. L'animal est amené à la fourrière en dernier recours, c'est-à-dire lorsqu'on ne retrouve pas son propriétaire », ajoute l'élue.

Une cinquième campagne de stérilisation est programmée. Appelée à évoluer, elle doit s'étendre aux chattes, source de nuisances, notamment en période de chaleurs.

**Pour prendre contact avec la Spanc, composez le 41 22 66.**



## Mettre le concitoyen au cœur du dispositif

### Trois questions à...

**Élodie Ferrali, 10<sup>e</sup> adjointe en charge de la cause animale**

**Comment contribuer au bien-être animal ?**

*Les propriétaires ont des responsabilités envers leur animal. Ils doivent répondre à ses besoins physiologiques et affectifs et le (re)mettre au centre de la famille. Trop souvent, on prend un animal pour se protéger. On ne va pas forcément en prendre bien soin car on n'a pas les bonnes informations et on reproduit ce qu'on a connu. Il faut changer le regard que nous portons sur les animaux et mettre le concitoyen au cœur du dispositif.*

**Le projet de loi du pays en cours d'élaboration doit donner un cadre réglementaire au bien-être animal. C'est une avancée ?**

*On en attend beaucoup ! Si on pouvait déjà identifier les animaux et avoir une stérilisation, peut-être obligatoire pour les chiens non racés comme cela se fait dans d'autres pays, cela pourrait stopper cet effet yo-yo. D'un côté, on stérilise et, de l'autre, cela repart de plus belle dès qu'on n'est plus sur le terrain. D'où l'importance de travailler sur la sensibilisation de la population pour faire bouger les lignes.*

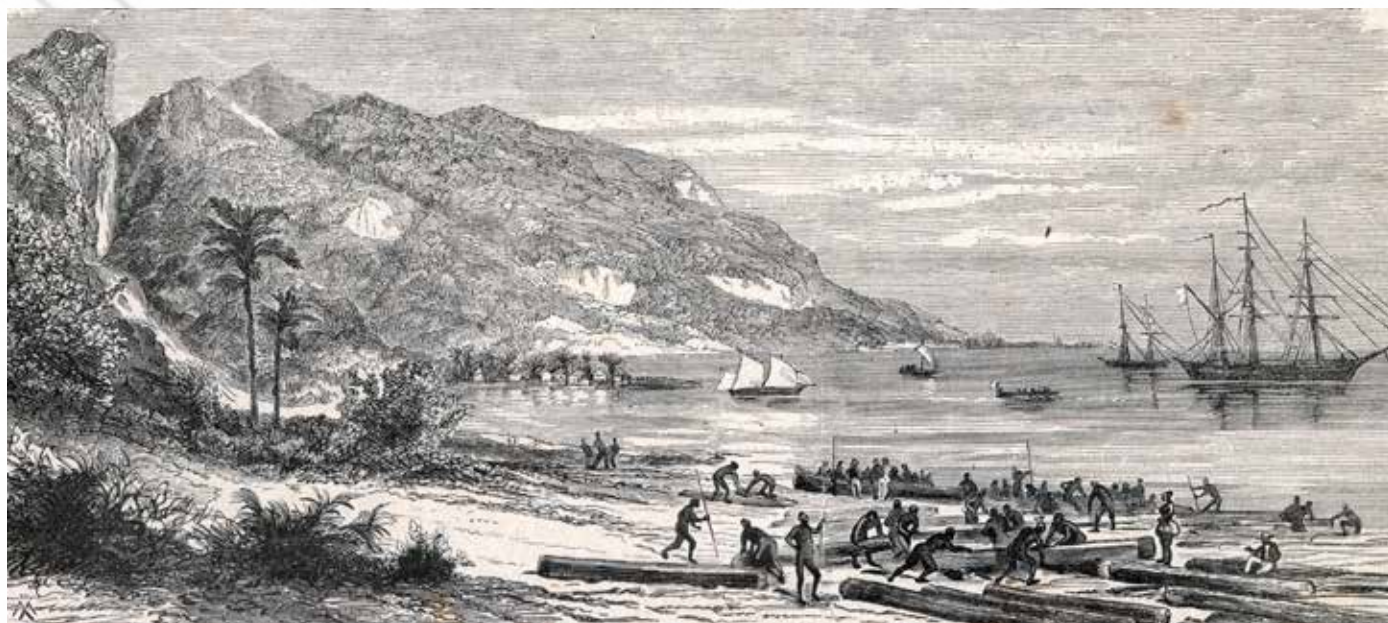
**Ce travail de sensibilisation est-il mené auprès des plus jeunes ?**

*Une soixantaine d'enfants de CM2 ont récemment bénéficié d'une intervention initiée par le gouvernement. L'idée était de leur expliquer comment prendre soin de leur animal et qu'ils relaient l'information auprès de leur famille. Ils ont reçu un diplôme d'ambassadeur du bien-être animal. Également acteurs de cette thématique, les conseillers municipaux juniors ont préparé un slam pour l'inauguration du caniparc, à Robinson, le samedi 09 décembre. Doté d'agrès, celui-ci est appelé à devenir un outil pour transmettre nos messages en faveur du bien-être animal.*

AUJOURD'HUI : LE GRAND SUD, PORT-BOISÉ (1<sup>RE</sup> PARTIE)

## Sur les terres forestières du clan Attiti

**Située à l'extrême sud de la Grande Terre mais s'ouvrant sur la côte est, la baie de Port-Boisé est la propriété du clan Attiti. Elle doit son nom à sa forêt luxuriante qui sera exploitée, notamment, par l'Administration pénitentiaire avec l'installation d'un camp de coupe de bois.**



Coupe de bois à Port-Boisé et transport avec La Bonite.

La zone dépendant de l'autorité des Attiti s'étend le long de la côte jusqu'à Kuebini, en passant par Goro. En 1854, après la conversion au christianisme de deux grands chefs du Sud, la paix est rétablie tout le long de la côte et la Mission catholique en profite pour rassembler les chrétiens dispersés dans des « missions » avec chapelle et école. Chez les Attiti, ce regroupement s'est localisé à Goro.

### La forêt du bord de mer

En 1859, l'officier de marine Henri Jouan entre dans la rade de Port-de-France (ancien nom de Nouméa) à bord du navire de transport La Bonite, dont il est le commandant. Il se rend ensuite dans le Sud à la recherche d'arbres à abattre pour les besoins en bois de la capitale. Emmerveillé par le décor grandiose de cette baie où, dit-il, « les forêts descendent jusqu'au bord de mer », il la baptise « Port-Boisé ».

### Un camp de transportés

L'Administration pénale crée alors un camp de coupe de bois à Port-Boisé. Les troncs d'arbre sont tirés jusqu'à la baie où, liés entre eux en sorte de grands radeaux, ils sont remorqués en baie du Prony puis sciés avant d'être acheminés à la capitale. En janvier 1889, la Transportation de Prony fait place à un chantier de relégués avec 235 hommes répartis entre Prony, la baie Nord et Port-Boisé. Après la fin de la Transportation, en 1896, les relégués poursuivront la coupe de bois jusqu'en 1911.



La baie de Port-Boisé.





Le phare du Cap N'Dua, au nord de Port-Boisé.

## Les seuls colons de Port-Boisé

Marie Paillard et un nommé Hamelin vivent en concubinage. Marie a un fils, Jules, placé au pensionnat de Néméara, à Bourail. Après un temps passé à l'île des Pins, le couple s'installe à Port-Boisé en 1910 dans l'ancien logement du gardien-chef. Une demande d'achat d'une concession de 99 ares est adressée à l'Administration. Après un mariage à Sydney suivi d'un divorce, Jules Paillard revient en Nouvelle-Calédonie où il se remarie avec Virginie Jaouen, d'origine bretonne. Ils auront 6 enfants (5 filles et un garçon) et vivront de pêche, d'élevage et de cultures maraîchères. Jules sera par la suite employé au phare du cap N'Dua.



Marie Paillard et son époux, M. Hamelin.

© Collection Mme Jacqueline Paillard ép. Boulet

## Le retour des terres du clan Attiti

Les parents décédés, leurs enfants continuent de vivre à Port-Boisé, renouvelant la demande de concession du terrain qu'ils occupent mais toujours sans résultat.



Charles Attiti (1931-2004), grand chef de Goro.

Le 28 mai 1995, par procès-verbal de palabre et déclaration notariée, les membres de la famille Paillard mettent fin à leur demande d'attribution de terrain, permettant au clan Attiti de réintégrer ses terres coutumières. Ainsi, pendant 85 ans, la famille Paillard a été la seule famille de colons à Port-Boisé.

**Superficie** : 41 026 ha.

**Quartiers limitrophes** : Plum, La Lembi, île Ouen.

**Population\*** : 411 habitants en 2019 (1 300 hab. en 2009).

**Densité\*** : 1 hab./km<sup>2</sup> (total Mont-Dore : 43 hab./km<sup>2</sup>).

**Production agricole** : sylviculture.

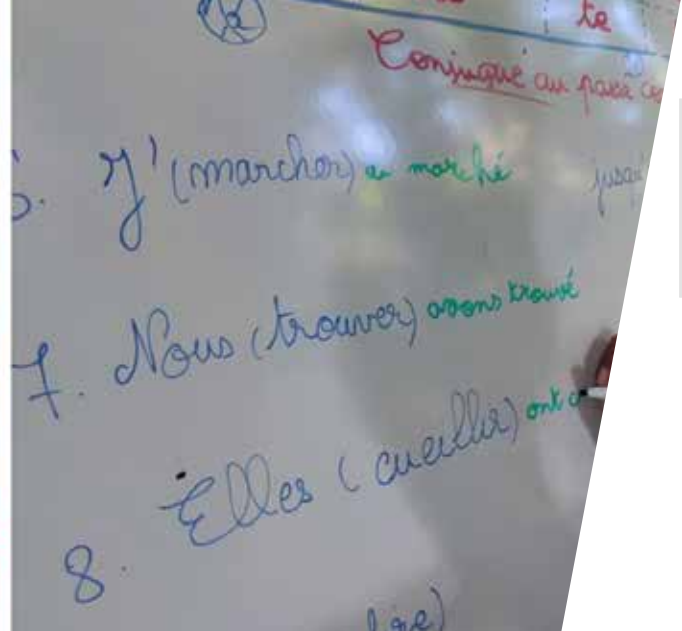
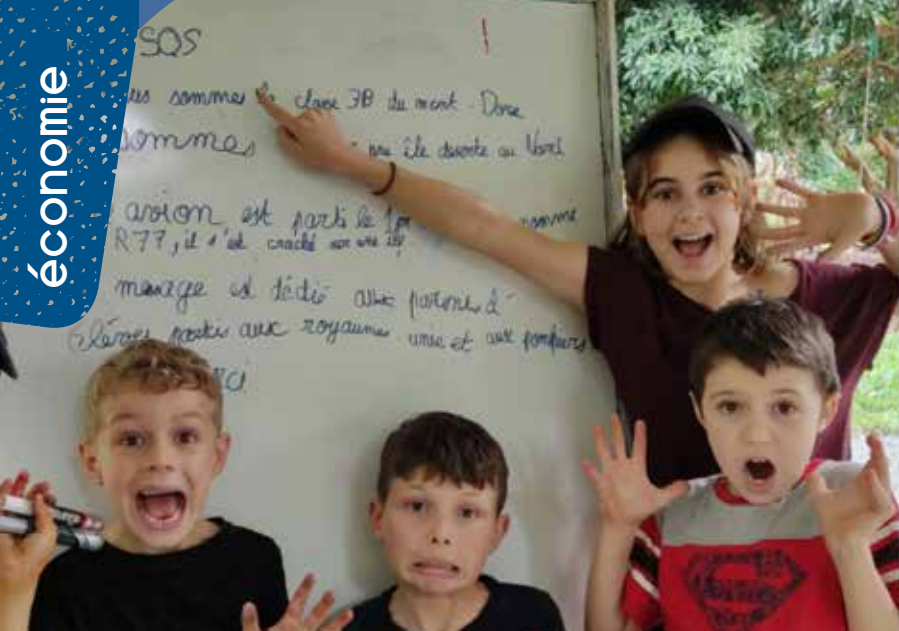
**Commerces** : station-service et épicerie Sud Carbu.

**Industrie** : usine métallurgique de Prony Resources et base-vie, centrale électrique Prony Energie, fermes éoliennes.

**Loisirs** : randonnées pédestres au cap N'Dua, balades en kayak à l'Écolodge, sorties en bateau sur les îlots (îlot Nouaré) et découverte des baleines en saison fraîche.

**Gîte et couvert** : Écolodge Kanua Tera (hôtel-restaurant) et camping de Port-Boisé, camping des Bois-du-Sud, camping de l'association Sud Formation.

(\*) Statistiques Isee.nc pour La Lembi, le Grand Sud et l'île Ouen réunis.



# Soutien scolaire : un pas vers l'épanouissement et la réussite

**Différentes formules existent pour accompagner et soutenir les élèves en difficulté, de l'école primaire au lycée, afin de leur (re)donner goût aux apprentissages et les aider à progresser. Sur la commune, le centre Soutien Plus NC propose une approche innovante en pleine nature.**

Difficultés, démotivation, mauvaises notes, décrochage... Certains élèves ont besoin d'un coup de pouce pour (re)trouver l'envie d'apprendre. Le soutien scolaire, qui vient en complément de l'enseignement en classe, y participe. Ses objectifs ? Remotiver l'élève, lui redonner le goût d'acquiescer de nouvelles connaissances et l'aider à progresser tout en reprenant confiance en lui. Enseignante, Marjorie Laurans a ouvert un centre d'accompagnement à la réussite et à l'épanouissement Soutien Plus NC, en 2023 dans le sud de la commune. Une structure privée innovante, intégrée à la nature, dont la vocation est d'enrichir le paysage éducatif calédonien en proposant une approche éducative diversifiée, en réponse aux besoins pédagogiques propres à chaque enfant.

## Tout se joue dans l'enfance

« Le centre est particulièrement adapté aux enfants dont les difficultés scolaires relèvent de troubles de l'apprentissage ou une grande précocité intellectuelle ou émotionnelle (...) C'est dans l'enfance que tout se joue. Les difficultés rencontrées à l'école primaire persistent et s'aggravent tout au long du parcours scolaire. Pourtant, il suffit souvent de plus d'écoute, de plus de partage, de plus de discussions... Bref, de plus de temps accordé à ces enfants pour leur permettre de maîtriser complètement le socle de compétences, fondamental à la réussite scolaire », souligne Marjorie Laurans.

## Soutien scolaire et ateliers créatifs

C'est dans un environnement d'apprentissage atypique en pleine nature que l'enseignante propose un soutien scolaire (aide aux devoirs, stages de remise à niveau, cours particuliers individuels dès l'école primaire) et des ateliers créatifs (permaculture, menuiserie, programmation, robotique). Le centre organise également des stages vacances qui permettent aux plus jeunes de s'initier à l'anglais tout en participant à des activités en plein air telles que la permaculture et les sorties en forêt. Quant aux plus grands, ils ont l'occasion d'améliorer ou de consolider leurs connaissances scolaires au travers de jeux sportifs, de défis en mathématiques et en français et de jeux de rôle. Ils révisent sans même s'en rendre compte tout en profitant du parcours sportif en pleine nature !

Plus de renseignements sur

<https://www.facebook.com/SoutienPlusNc>

## L'accompagnement à la scolarité

Initié en 2001 par la Ville en partenariat avec la province Sud, l'État et la Fédération pour l'accompagnement et le soutien à l'enfance au Mont-Dore, l'accompagnement à la scolarité vise à favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves, du CP au CM2, repérés en difficulté par les enseignants. Lancé dans huit écoles primaires, ce dispositif a été étendu à tous les établissements scolaires de la commune à la rentrée 2023. Gratuit pour les familles, il est proposé après l'école et s'articule autour de deux champs d'intervention complémentaires et à vocation éducative qui doivent contribuer à offrir à l'élève un appui et des ressources pour réussir à l'école et s'épanouir par la pratique du sport et l'ouverture au monde de l'art et de la culture.

FRANÇOIS VUVIET

## L'ami des anciens combattants

**Élu président de l'Amicale des combattants du Mont-Dore en 2015, François Vuviet s'attache à perpétuer le devoir de mémoire. « Une question d'honneur » pour celui qui a officié pendant quinze ans au sein de l'armée, notamment en zones de conflit.**

C'est en 2009 que François Vuviet rejoint l'Amicale des combattants du Mont-Dore en tant que porte-drapeau avant d'en prendre la présidence en 2015. « *Un honneur* » pour celui qui a été décoré de la Croix de guerre avec l'étoile de bronze en 1991 pour « *acte de bravoure* » alors qu'il était en poste en Irak lors de la guerre du Golfe. L'homme a consacré quinze ans de sa vie « *à servir la patrie* » au sein de l'armée de terre. « *De mécanicien et simple soldat* », il est nommé brigadier-chef cinq ans plus tard et s'occupe de la maintenance du matériel des forces d'action rapide, notamment, dans les zones de conflit : au Tchad lors de l'opération « *Épervier* », au Liban, en Centrafrique, au Moyen-Orient, en Yougoslavie... François Vuviet est de tous les conflits. Ses nombreuses médailles et le Titre de reconnaissance de la nation sont là pour rappeler son engagement sur le terrain.

### Solidarité et entraide

En 1996, François Vuviet retourne à la vie civile. Il a 33 ans et un emploi qui l'attend à Nantes. Un poste qu'il va décliner. Sa mère a besoin de lui. Il rentre alors en Nouvelle-Calédonie avec femme et enfants. Le retour est difficile. « *Trouver un emploi n'a pas été simple. Mais les années passées dans l'armée m'ont endurci et m'ont appris à me débrouiller seul dans des situations complexes* », souligne le sexagénaire, originaire des Nouvelles-Hébrides. De l'armée, François Vuviet a gardé les valeurs de solidarité et d'entraide qu'il met au service de l'Amicale des combattants du Mont-Dore. Celle-ci compte aujourd'hui 76 membres dont le plus ancien est âgé de 95 ans.

### Un devoir de mémoire

L'amicale participe à chaque cérémonie commémorative et officielle en compagnie du porte-drapeau « *pour ne pas oublier nos anciens qui étaient animés de la même flamme pa-*



On apporte notre soutien aux veuves et à nos camarades malades ou en difficulté.

*triotique* ». Une réunion a lieu tous les deux mois à la maison de quartier de Robinson, dans la salle Paul-Robineau, du nom du premier président de l'amicale. « *On donne les dernières nouvelles du monde combattant et des informations liées aux services de gestion des pensionnés de l'État. Avec l'information des données, nos anciens sont un peu perdus et il faut les aider à faire les démarches afin qu'ils ne perdent pas leur retraite. On apporte aussi notre soutien aux veuves et à nos camarades malades ou en difficulté. On sait que certains sont isolés sur notre commune. Notre porte est ouverte* », insiste François Vuviet. Très active, l'amicale propose des sorties et deux journées de cohésion qui réunissent adhérents, veuves et sympathisants chaque année. Elle organise également un loto tous les deux ans dont les bénéfices sont reversés à des associations (Les Petits Pansements du cœur, Nos bébés kangourous, Téléthon...).

# agenda

## NOVEMBRE - DÉCEMBRE - JANVIER

**JEUDI 2 NOVEMBRE À 17H**

**CONSEIL MUNICIPAL**

À l'hôtel de ville, à Boulari.

Ouvert au public.

Renseignements au 43 70 00.

**MARDI 7 NOVEMBRE**

**DE 13 H À 15 H**

**LA PAUSE DES AIDANTS**

Vous aidez, vous accompagnez, vous soutenez un de vos proches dans la maladie ou le handicap ?

Vous êtes un aidant. Le CCAS du Mont-Dore vous invite chaque premier mardi du mois pour profiter d'un espace d'écoute et de soutien avec des professionnels.

Renseignements au 41 03 20.



**DU MARDI 7 AU JEUDI**

**30 NOVEMBRE**

**EXPOSITION « RHEE – TOTEMS ET ESPACE - TEMPS »**

Alès KA, artiste et infographiste kanak est originaire de la commune de Houaïlou. Cette plasticienne s'épanouit dans la production de peintures engagées tantôt figuratives, et parfois abstraites, d'objets et de mises en scène. Elle s'inspire de sa culture et de l'Océanie. Ouvert au public aux horaires d'ouverture du centre culturel du Mont-Dore.

Renseignements au 41 90 90.

**MERCREDI 15 NOVEMBRE**

**DE 8 H 30 À 10 H 30**

**ATELIER INFORMATIQUE POUR SENIORS**

Démarches en ligne et messagerie sur ordinateur.

Dans les locaux du CCAS du Mont-Dore.

Ouvert au public.

Renseignements au 43 70 00.

**MERCREDI 22 NOVEMBRE**

**DE 14 H À 16 H**

**ON N'EST PAS DES PIGEONS !**

Ateliers numériques pour tout savoir sur Internet et ses dangers tout en s'amusant.

À la médiathèque de Boulari.

Renseignements au 43 70 00.

**MERCREDI 22 NOVEMBRE**

**DE 8 H 30 À 10 H 30**

**ATELIER INFORMATIQUE POUR SENIORS**

Démarches en ligne et messagerie sur ordinateur.

Dans les locaux du CCAS du Mont-Dore.

Ouvert au public.

Renseignements au 43 70 00.

**SAMEDI 25 NOVEMBRE**

**DE 6 H À 12 H**

**MARCHÉ SPÉCIAL VIDE-GRENIER**

Tous les derniers samedis du mois au marché municipal du Mont-Dore, face à la marina, à Boulari.

Renseignements au 43 70 00.

**SAMEDI 25 NOVEMBRE**

**DE 8 H À 11 H**

**ATELIER COMPOSTAGE**



Découvrez comment réussir votre compost en respectant chronologiquement les différentes étapes du processus naturel de dégradation.

Au centre d'éducation à l'environnement, à Boulari.

Renseignements au 43 30 36.

**MERCREDI 29 NOVEMBRE**

**DE 8 H 30 À 10 H 30**

**ATELIER INFORMATIQUE POUR SENIORS**

Démarches en ligne et messagerie sur ordinateur.

Dans les locaux du CCAS du Mont-Dore.

Ouvert au public.

Renseignements au 43 70 00.

**MERCREDI 29 NOVEMBRE**

**DE 14 H À 16 H**

**ON N'EST PAS DES PIGEONS !**

Ateliers numériques pour tout savoir sur Internet et ses dangers tout en s'amusant.

À l'antenne de proximité de Saint-Louis.

Renseignements au 43 70 00.

**MERCREDI 29 NOVEMBRE**

**DE 14 H À 16 H 30**

**ATELIER INITIATION AU BMX**



Rendez-vous au skatepark à La Coulée, tous les derniers mercredis du mois pour des ateliers d'initiation au BMX.

Renseignements au 43 70 00.

**VENDREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE**

**Lancement des ILLUMINATIONS DE NOËL**

À la tombée de la nuit, sur la place des Accords, à Boulari.

Renseignements au 43 70 00.



**DU VENDREDI 1<sup>ER</sup> AU  
DIMANCHE 3 DÉCEMBRE  
MARCHÉ DE NOËL  
PACIFIC FAIR**

Sur la place des Accords, à Boulari.  
*Renseignements au 28 27 74.*

**DU VENDREDI 1<sup>ER</sup> AU  
SAMEDI 23 DÉCEMBRE  
CONCOURS DE LETTRES  
AU PÈRE NOËL**

Tout le mois de décembre, venez déposer vos lettres dans la boîte aux lettres du père Noël située à l'hôtel de ville, à Boulari. Les plus belles lettres seront récompensées !  
*Renseignements au 43 70 00.*

**SAMEDI 9 DÉCEMBRE  
DE 8 H À 12 H  
FÊTE DES ANIMAUX**

Dans les jardins du centre culturel du Mont-Dore.  
*Renseignements au 43 70 00.*

**DU SAMEDI 9 AU  
SAMEDI 23 DÉCEMBRE  
DE 16 H À 22 H**

**LA TABLÉE DE NOËL**  
Un espace de restauration de type « food court » sera installé sur la place des Accords.  
*Renseignements au 43 70 00.*

**JEUDI 14 DÉCEMBRE À 17 H  
CONSEIL MUNICIPAL**

À l'hôtel de ville, à Boulari.  
Ouvert au public.  
*Renseignements au 43 70 00.*

**DIMANCHE 24 DÉCEMBRE  
SOIRÉE DE NOËL**

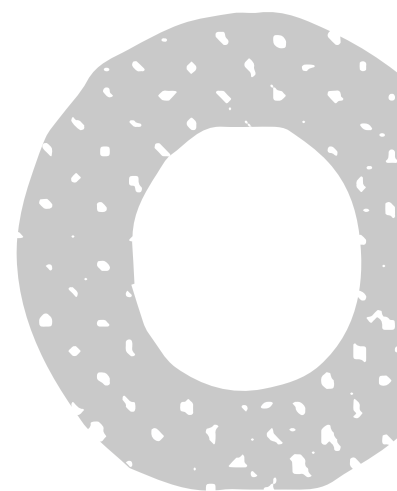
Le père Noël sera attendu sur la place des Accords, à Boulari, à la tombée de la nuit, après avoir effectué une dernière tournée des quartiers de la commune. Son arrivée sera suivie du traditionnel feu d'artifice tiré aux alentours de 19 h.  
*Renseignements au 43 26 69.*

**SAMEDI 23 ET  
DIMANCHE 24 DÉCEMBRE  
DE 6 H À 12 H**

**MARCHÉ SPÉCIAL  
RÉVEILLON DE NOËL**  
Au marché municipal du Mont-Dore, face à la marina, à Boulari.  
*Renseignements au 43 70 00.*

**DU LUNDI 8 JANVIER  
AU JEUDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER  
BEACH GAMES**

Tous les lundis, mardis et mercredis, de 13 h à 17 h, des activités seront proposées gratuitement aux jeunes et à leurs familles. Inscription aux activités à bord du bus ou directement sur place. Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés d'un majeur.  
*Renseignements au 43 26 69.*



# eXPRession

## VIVRE AU MONT-DORE

Chères Mondorienne, chers Mondoriens,

Ce dernier bulletin de l'année rend compte de certaines activités de la Ville ces derniers mois, des travaux qui ont été réalisés ou qui sont en cours de réalisation. J'en profite pour rappeler que plus de 80 % sur la centaine de projets de notre programme municipal, sur lequel nous avons été élus, ont déjà été concrétisés ou sont en cours de réalisation, avec l'objectif du travail bien fait !

La démarche entreprise par l'exécutif de sanctuariser et de protéger la Vallée de La Coulée, de réaliser un plan de gestion des ressources en eau, d'établir un programme de re-végétalisation, d'accueillir des activités économiques (agriculture, sylviculture...) et de loisirs (randonnées pédestres, VTT, balades équestres, détente...), de réaliser des aménagements d'aires de pique-nique, d'installer des tables, des farés, de créer des parkings, de mettre des poubelles... est un parfait exemple de la mise en œuvre d'un projet et de la qualité du rendu souhaité.

La Ville a aussi proposé aux administrés de grands événements festifs et conviviaux tels que la fête du sport et des associations, la fête du ukulélé, la fête des cultures urbaines, la fête d'Halloween, etc... Merci aux membres des associations pour leur participation et aux agents de la Ville qui ne ménagent pas leurs efforts pour organiser ces différentes manifestations !

À l'aube d'une nouvelle année, les élus du groupe « Vivre au Mont-Dore » présentent à chacun et à chacune d'entre vous leurs meilleurs voeux pour une année 2024 pleine d'espoir, de progrès et de paix.

Pierre-Louis ALGAYRES

Chef du groupe « Vivre au Mont-Dore »

## GÉNÉRATIONS MONT-DORE

## LE MONT-DORE, NOTRE VILLE VERS UNE NATION ARC-EN-CIEL

## TOUS POUR NOTRE MONT-DORE

## PERMANENCES

### CCAS

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30.  
Sans RDV. Tél. : 41 03 20.

### AIDE MÉDICALE

Les lundis toute la journée et les vendredis matin, au centre médico-social (CMS) de Boulari. Les mardis toute la journée et les mercredis matin à la mairie annexe à Plum. Sur RDV au 20 52 52.

### ASSISTANTS SOCIAUX

Sur RDV au Centre médico-social (CMS) de Boulari :

- Les lundis de 13 h à 15 h 30 et les jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers du Pont-des-Français, Yahoué, La Conception, Robinson. Tél. : 20 53 60 ou 20 44 97 avec Mme S. REGNOULT.

- Les lundis et jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers de Boulari, Saint-Michel, Saint-Louis et La Coulée. Tél. : 20 53 62 ou 20 44 79 avec Mme L. NOUKOUAN.

Sur RDV à la mairie annexe de Plum :

- Les lundis et jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers de Plum, Prony, Ile Ouen, Mont-Dore Sud, Vallon-Dore et Col de Mourange. Tél. : 20 53 68 ou 76 01 91 avec Mme S. TOFIL.

### CAFAT

Au CCAS à Boulari :

- les mardis et les mercredis de 12 h à 15 h  
- les vendredis de 7 h 30 à 12 h.

À la mairie annexe à Plum, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois, de 8 h à 11 h.

### PSYCHOLOGUE

Tous les mardis de 8 h à 16 h et les jeudis de 12 h à 16 h au centre médico-social (CMS) de Boulari. Accueil libre et gratuit avec ou sans rendez-vous au 20 53 53.

Tous les jeudis de 7 h 30 à 15 h 30 à la mairie annexe à Plum. Accueil libre avec ou sans RDV au 54 74 09.

### ADAVI

Tous les lundis de 12 h à 16 h au CCAS du Mont-Dore.

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois, de 8 h à 11 h à la mairie annexe à Plum.

Sur RDV uniquement au 27 76 08.

### DECLIC

Au CCAS du Mont-Dore sur rendez-vous uniquement au 25 50 78.

### MAISON DE L'HABITAT

Renseignements au 20 36 00.

### ÉCRIVAIN PUBLIC

Les vendredis 3 et 17 novembre et les vendredis 1<sup>er</sup> et 15 décembre de 8 h à 11 h au CCAS du Mont-Dore.

Les lundis à la mairie annexe à Plum sur rendez-vous au 86 68 71.

### SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Tous les mardis, les mercredis et les jeudis matin de 8 h à 11 h 30 à la villa des associations à côté du CCAS du Mont-Dore.

Retrouvez toutes les dates des permanences du Pôle des solidarités et de la mairie annexe de Plum (Maison de l'habitat, psychologue, orthophoniste, Adavi, DECLIC, écrivain public...) sur le site :

[www.mont-dore.nc](http://www.mont-dore.nc)

## NUMÉROS D'URGENCE

- Pompiers** : 18
- Police municipale** : 43 64 00
- Gendarmerie** : 17
- Pont-des-Français** : 44 87 26
- Plum** : 44 87 70
- PC secours en mer** : 16
- Samu** : 15
- SOS Médecins** : 15
- SOS écoute, n° vert** : 05 30 30
- Médiateurs, n° vert** : 05 15 16
- Assistantes sociales** : 43 56 78

## PHARMACIES DE GARDE

- 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE**  
**Pharmacie Dumbéa**  
Tél. : 41 19 00
- 4 ET 5 NOVEMBRE**  
**Pharmacie de Boulari**  
Tél. : 43 41 13
- 11 ET 12 NOVEMBRE**  
**Pharmacie du CMK**  
Tél. : 41 90 06
- 18 ET 19 NOVEMBRE**  
**Pharmacie de La Conception**  
Tél. : 43 54 22
- 25 ET 26 NOVEMBRE**  
**Pharmacie du Médicentre**  
Tél. : 46 47 45

La Ville informe ses administrés qu'un système de vidéoprotection a été mis en place sur la commune. Pour tous renseignements, contacter la police municipale au 43 64 00.

## TAXIS

- Taxi n°1 : 82 79 77
- Taxi n°2 : 77 75 58
- Taxi n°6 : 87 39 02
- Taxi n°9 : 76 24 19
- Taxi n°10 : 74 99 91
- Taxi n°12 : 78 10 13 / 41 87 25
- Service nocturne assuré :**  
**Taxi n° 11 : 76 89 76**

## CONTACTS MAIRIE

- Hôtel de ville de Boulari**  
Tél. : 43 70 00
- Mairie annexe de Plum**  
Tél. : 43 76 00
- Antenne de proximité de Yahoué**  
Tél. : 43 72 21
- Antenne de proximité de Saint-Louis**  
Tél. : 44 96 15
- Direction des services d'animation et de prévention**  
Tél. : 43 26 69
- Direction des services techniques et de proximité**  
Tél. : 43 30 36
- Centre communal d'action sociale**  
Tél. : 41 03 20
- Médiathèque de Boulari**  
Tél. : 43 72 35
- Bibliothèque Denise-Frey de Pont-des-Français**  
Tél. : 43 67 11

## MÉDECINS DE GARDE

- 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE**  
**Dr J. VACHON**  
Tél. : 44 20 55
- 4 ET 5 NOVEMBRE**  
**Dr M.L. GAUILLIER**  
Tél. : 43 66 08
- 11 ET 12 NOVEMBRE**  
**Dr J.Y. CORABOEUF**  
Tél. : 41 20 06
- 18 ET 19 NOVEMBRE**  
**Dr O. IMBERT**  
Tél. : 43 65 20
- 25 ET 26 NOVEMBRE**  
**Dr C. NAVARRO**  
Tél. : 46 23 26

## ENCOMBRANTS

**L'enlèvement des déchets encombrants se fait deux fois par an, en prenant rendez-vous au numéro vert : 05 06 07 (appel gratuit). Vous pouvez également déposer vos encombrants à la déchèterie de La Coulée, route du Vallon-Dore. Le quai d'apport volontaire est ouvert 7 j/7 de 6 h 30 à 17 h.**



## QUAND EST-CE QU'ON SORT LE BAC JAUNE ?

- Quartiers Nord Semaines impaires**  
**YAHOUÉ, LA CONCEPTION, PONT-DES-FRANÇAIS**  
Lundis 6 et 20 novembre  
Lundis 4 et 18 décembre  
**BOULARI, SAINT-MICHEL, SAINT-LOUIS**  
Mercredis 8 et 22 novembre  
Mercredis 6 et 20 décembre  
**ROBINSON**  
Jeudis 9 et 23 novembre  
Jeudis 7 et 21 décembre
- Quartiers Sud Semaines paires**  
**MOUIRANGE, PLUM, MONT-DORE SUD**  
Mardis 14 et 28 novembre  
Mardis 12 et 26 décembre  
**LA COULÉE, VALLON-DORE**  
Vendredis 3 et 17 novembre  
Vendredis 1<sup>er</sup>, 15 et 29 décembre

**Pour toutes questions relatives aux déchets, contacter Clinéo au n° vert : 05 06 07.**

## DÉPÔT POUR RAMASSAGE

- YAHOUÉ - LA CONCEPTION PONT-DES-FRANÇAIS**  
Du vendredi 1<sup>er</sup> au dimanche 3 décembre  
**ROBINSON**  
Du vendredi 8 au dimanche 10 décembre  
**PLUM - MOUIRANGE**  
Du vendredi 15 au dimanche 17 décembre  
**SAINT-LOUIS**  
Du vendredi 15 au dimanche 17 décembre

## DÉPÔT POUR BROYAGE

- VALLON-DORE**  
Du vendredi 3 au dimanche 5 novembre  
**MONT-DORE SUD**  
Du vendredi 10 au dimanche 12 novembre  
**BOULARI**  
Du vendredi 1<sup>er</sup> au dimanche 3 décembre  
**SAINT-MICHEL**  
Du vendredi 8 au dimanche 10 décembre  
**LA COULÉE**  
Du vendredi 15 au dimanche 17 décembre



# Marché du **MONT-DORE**

## **EMPLACEMENT À LOUER**

à partir de  
**1 540 FCFP/m<sup>2</sup>/mois**

Retrait des dossiers :  
[mairie@ville-montdore.nc](mailto:mairie@ville-montdore.nc)  
ou sur [www.mont-dore.nc](http://www.mont-dore.nc)

**RENSEIGNEMENTS AU 43.72.33**  
Du mercredi au dimanche de 6h à 12h